

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 3 avril 2017, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté	Dominic Lapointe
Steve Leblanc	Benoît Couture
Gilles Gauvreau	Rémi Beauchesne

Les membres présents forment le quorum.

2017-04-44 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2017
4. Présentation des comptes
5. Activité de levée de fonds pour Mme Joanie Nolette
6. Plan des mesures d'urgence – liste des personnes responsables
7. Adoption – Règlement #493 pour les travaux de la 4^e Avenue (Subvention FEPTU)
8. Avis de motion – Règlement #494 modifiant le Reg 466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux
9. Fonds Agri-Esprit – Appui au projet de jeux d'eau de Forum Citoyen
10. Contrat de pelouse - Collège Horizon
11. Demande de Mme Luce Périard – Financement pour les résidents du Foyer Sts-Anges
12. Proclamation de la semaine de l'Action bénévole
13. Droits d'imposition de carrières/sablières – demande de signature d'une entente avec la municipalité de Notre-Dame-de-Ham
14. Droits d'imposition de carrières/sablières – demande de signature d'une entente avec la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens
15. Demande d'aide financière – Relai pour la vie (Mme Line Descormiers)
16. Reddition de compte 2016 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier du MTQ
17. Application de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme
18. Correspondance
 - a) Passage du Tour de vélo CIBC Charles Bruneau à Ham-Nord – mardi 4 juillet 2017 ;

- b) Suivi de la rencontre pour le site d'enfouissement de Disraeli ayant eu lieu le mardi 28 mars dernier ;
 - c) Rénovation cadastrale – circonscription foncière de Richmond ;
 - d) Défi Santé 2017 – marche des maires de la MRC d'Arthabaska vendredi le 5 mai ;
 - e) Invitation à l'AGA de Rouli-Bus, mercredi 19 avril 2017 ;
 - f) Rencontre avec le MTQ, mardi 11 avril 16h à l'hôtel de ville de Victoriaville.
 - g) Invitation à l'AGA de Forum Citoyen, mercredi 19 avril 2017 ;
19. Période de questions
20. Clôture de séance

2017-04-45 Approbation du procès-verbal du 21 mars 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 21 mars 2017 soit accepté, tel que rédigé.

2017-04-46 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 130,387.61 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2017-04-47 Activité de levée de fonds pour Mme Joanie Nolette

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord permette aux organisateurs de l'activité de levée de fonds pour Mme Joanie Nolette, résidente de Ham-Nord, d'utiliser gratuitement le centre sportif ainsi que la scène et système de son pour la présentation du souper/soirée du samedi 20 mai 2017.

2017-04-48 Plan des mesures d'urgence – liste des personnes responsables

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCEPTER la liste des personnes responsables relative aux différentes responsabilités en lien avec le plan des mesures d'urgence de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

2017-04-49 Adoption du Règlement #493 décrétant un emprunt de 421,323\$ relatif au projet de renouvellement de conduites de la 4^e Avenue

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le règlement #493 intitulé "Règlement #493 décrétant un emprunt de 421,323\$ relatif au projet de renouvellement de conduites de la 4^e Avenue", emprunt remboursable sur une période de 20 ans.

2017-04-50 Avis de motion – Règlement #494 modifiant le Règ #466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux

Le conseiller Gilles Gauvreau donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le Règlement #494 modifiant le Règ #466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux.

2017-04-51 Fonds Agri-Esprit - Appui au projet de « Jeux d'eau » de Forum Citoyen Ham-Nord

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'APPUYER la présentation du projet de mise en place de « Jeux d'eau » de l'organisme Forum Citoyen Ham-Nord, projet présenté dans le cadre du Fonds Agri-Esprit.

2017-04-52 Contrat de tonte de pelouse - Terrain du Collège Horizon

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'affichage public d'une demande de soumissions pour un contrat de 3 ans de tonte de pelouse du terrain du Collège Horizon incluant la portion du terrain derrière le centre communautaire ainsi que la colline derrière l'église ;

ATTENDU QU'UNE seule soumission a été reçue, soit celle de Jacob Leblanc au prix de 750\$ pour les années 2017, 2018 et 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, à l'exception du conseiller M. Steve Leblanc qui se retire et le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord donne le contrat de tonte de pelouse du terrain du Collège Horizon pour les années 2017, 2018 et 2019 à M. Jacob Leblanc au coût de 750\$ par année.

2017-04-53 Demande de Mme Luce Périard – Projet pour les résidents du Foyer Sts-Anges

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 100 \$ afin de soutenir le projet de Mme Luce Périard, projet visant à égayer la Fête de Pâques et de Noël des résidents du Foyer Sts-Anges et d'en autoriser le paiement.

2017-04-54 Proclamation de la semaine de l'Action bénévole

ATTENDU QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés ;

ATTENDU QUE pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

ATTENDU QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies ;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles ;

ATTENDU QUE plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat ;

ATTENDU QU'il est de mise pour tous les citoyennes et citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord, au nom du Conseil municipal et des citoyennes et citoyens, proclame par la présente que la semaine du 23 au 29 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans notre municipalité en 2017.

DE PLUS, le Conseil municipal invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider à maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

2017-04-55

Droits d'imposition des carrières et sablières – demande de signature d'une entente de partage des sommes perçues avec la municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham perçoit annuellement des sommes en droits d'imposition des carrières et sablières pour chaque tonne sortant de la carrière-sablière de Gestion forestière Jeannot Leblanc Inc. et de la carrière-sablière de Excavation Marquis Tardif Inc., carrières-sablières étant situées sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord regarde la possibilité de s'approvisionner dans le futur à même le matériel des carrières/sablières situées à proximité de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les camions effectuant la livraison des quantités de matériel achetées par la municipalité du Canton de Ham-Nord circuleront inévitablement par le réseau routier municipal de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les camions effectuant la livraison des quantités de matériel achetées par la municipalité de St-Fortunat et/ou les entrepreneurs situés sur le territoire de St-Fortunat circulent par notre réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières servent à la réfection et à l'entretien des voies publiques afin de remédier à certaines conséquences négatives de l'exploitation de ces sites, notamment aux dommages causés aux voies municipales ;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour les 2 municipalités si une entente de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières était signée puisque chaque municipalité pourrait bénéficier d'une partie de la redevance versée par l'exploitant dans le cas où la municipalité du Canton de Ham-Nord prioriserait l'achat de matériel dans les carrières/sablières situées à proximité de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la signature d'une telle entente constituerait un incitatif important pour notre municipalité à s'approvisionner dans les carrières/sablières des municipalités voisines ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la municipalité du Canton de Ham-Nord pour la signature d'une telle entente de partage des sommes perçues se limite aux quantités achetées par la municipalité de Ham-Nord ou VIA un entrepreneur effectuant un contrat pour la municipalité et les quantités achetées par la municipalité de St-Fortunat et/ou les entrepreneurs situés sur le territoire de St-Fortunat ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham **une rencontre** afin d'évaluer la possibilité de signer une entente (pour l'année 2017 et suivantes) de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières afin de déterminer une répartition juste et équitable qui constituerait une situation avantageuse (gagnant/gagnant) pour les deux municipalités.

2017-04-56

Droits d'imposition des carrières et sablières – demande de signature d'une entente de partage des sommes perçues avec la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens perçoit annuellement des sommes en droits d'imposition des carrières et sablières pour chaque tonne sortant de la carrière-sablière Carrière Saints-Martyrs Enr., carrière-sablière étant située sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord regarde la possibilité de s'approvisionner dans le futur à même le matériel des carrières/sablières situées à proximité de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les camions effectuant la livraison des quantités de matériel acheté par la municipalité du Canton de Ham-Nord circuleront inévitablement par le réseau routier municipal de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières servent à la réfection et à l'entretien des voies publiques afin de remédier à certaines conséquences négatives de l'exploitation de ces sites, notamment aux dommages causés aux voies municipales ;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour les 2 municipalités si une entente de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières était signée puisque chaque municipalité pourrait bénéficier d'une partie de la redevance versée par l'exploitant dans le cas où la municipalité du Canton de Ham-Nord prioriserait l'achat de matériel dans les carrières/sablières situées à proximité de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la signature d'une telle entente constituerait un incitatif important pour notre municipalité à s'approvisionner dans les carrières/sablières des municipalités voisines ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la municipalité du Canton de Ham-Nord pour la signature d'une telle entente de partage des sommes perçues se limite aux quantités achetées par la municipalité de Ham-Nord ou VIA un entrepreneur effectuant un contrat pour la municipalité ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande à la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens **une rencontre** afin d'évaluer la possibilité de signer une entente (pour l'année 2017 et suivantes) de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières afin de déterminer une répartition juste et équitable qui constituerait une situation avantageuse (gagnant/gagnant) pour les deux municipalités.

2017-04-57 Demande d'aide financière – Relai pour la vie

IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 50 \$ à la Société Canadienne du Cancer (équipe de Mme Line Descormiers) dans le cadre de l'activité du Relai pour la vie qui sera tenue le samedi 27 mai 2017 et d'en autoriser le paiement.

2017-04-58 Reddition de comptes 2016 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 111,782 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité présentera dans les délais signifiés la reddition de comptes de l'utilisation desdites compensations dans le rapport financier 2016 de la municipalité du Canton de Ham-Nord ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE soit informé le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2017-04-59 Application de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme

CONSIDÉRANT les mesures entrées en vigueur le 26 novembre 2016 relativement à la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* selon laquelle il est interdit à de fumer dans un rayon de 9 mètres :

- de toute porte et de toute fenêtre qui s'ouvre ;
- de prises d'air communiquant avec un lieu fermé où il est interdit de fumer.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE faire les aménagements nécessaires afin de respecter la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, c'est-à-dire d'enlever tous les cendriers à proximité des entrées de bâtiments publics et d'installer des affiches mentionnant l'interdiction de fumer dans un rayon de 9 mètres de l'entrée.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. Du passage du Tour de vélo CIBC Charles Bruneau à Ham-Nord, mardi le 4 juillet 2017 ;
2. Du suivi de la rencontre pour le site d'enfouissement de Disraeli ayant eu lieu le mardi 28 mars dernier ;
3. Que la marche des maires de la MRC d'Arthabaska dans le cadre du Défi Santé aura lieu le vendredi 5 mai prochain ;
4. De l'invitation à l'AGA de Rouli-Bus, mercredi 19 avril 2017 ;
5. Qu'une rencontre avec le MTQ aura lieu mardi le 11 avril à 16h à l'hôtel de ville de Victoriaville ;
6. De l'invitation à l'AGA de Forum Citoyen Ham-Nord, mercredi 19 avril 2017.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.